Perspectives

Magazine d'information municipale
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr



PLU : RAPPEL DE RÈGLES D'URBANISME

CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

TOURNAGE DE LA SÉRIE «ICI, TOUT COMMENCE»

#NOVEMBRE 2020

Nouveau magazine municipal trimestriel, Perspectives, doté d'une nouvelle maquette, d'un nouveau format, nouvelle génération, créé par Sophie Pascal du studio de conception graphique Sophistik à Saint-Laurent d'Aigouze.

SOMMAIRE

Édito	3
Urbanisme - travaux	4
Cadre de vie	6
C.C.A.S	10
Enfance - Jeunesse.	12
Actualités	14
Environnement	19
Culture	20
Histoire et Patrimoine	22
CC Terre de Camargue	24
Vie associative et sportive	26
Tribune libre	34
État civil	34
Agenda	35

MAIRIE

Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11
accueil@mairiesldaigouze.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h

SERVICE URBANISME

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

ADMINISTRATION

Direction générale des services : dgs@mairiesldaigouze.fr
Secrétariat du maire, affaires générales : 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
Police municipale : 04 66 88 11 99 - police@mairiesldaigouze.fr
État civil - Vie scolaire : 04 66 88 12 77
administratif@mairiesldaigouze.fr
Centre Communal d'Action Sociale : 04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
Communication, culture, protocole, sports, associations :
04 66 88 84 82 - secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
04 66 88 17 00 - communication@mairiesldaigouze.fr
Services techniques : 04 66 88 32 10 - stm@mairiesldaigouze.fr
Police de roulage : 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
Accueil de loisirs : 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
Centre multi-accueil : 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
Marchés publics, comptabilité, élections : 04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
Comptabilité, assistante de prévention : 04 66 88 84 85
compa2@mairiesldaigouze.fr
Office de tourisme intercommunal : 04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET INFO FLASH
(téléchargeable gratuitement)

Directeur de publication : Thierry Féline - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission communication - Crédit photos : (couverture) Rodolphe Teyssier, Laure Perrigault-Launay, Evelyne Féline, Didier Segarra, accueil de loisirs, centre multi-accueil, services techniques, service communication, pexels.com.
Tirage en 2200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie E.K. Impression - Conception S.PASCAL : 06.14.28.11.00

IMPRIM'VERT PEFC
Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

ÉDITO



Au moment de la parution de ce nouveau magazine municipal « Perspectives », la série « Ici tout commence » est diffusée sur la chaine TF1.
Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ce tournage sur le village a permis ces derniers mois, économiquement, de mieux résister à la crise liée au covid 19 et nous pouvons en être satisfaits.

Parallèlement, à la demande et en concertation avec la régie de la production, nous devons gérer les besoins des tournages sur le domaine public, notamment la circulation et le stationnement.
Je suis conscient des désagréments et nuisances occasionnés dans votre quotidien. Tout est mis en œuvre pour trouver un équilibre autant que cela est possible.

Concernant le volet travaux, l'aménagement de la partie Sud de la rue Carnot est terminé.
Egalement, la façade Ouest de l'église s'est vue retirer son filet de protection et de sécurité pour nous surprendre par sa beauté. En effet, le résultat est largement à la hauteur de nos attentes.
Les travaux de la classe supplémentaire du groupe scolaire Chloé Dusfourd vont être engagés. La commission d'appel d'offre a retenu les entreprises et les ordres de services ont été signés.
Tout ceci se déroule dans un contexte difficile et de manière laborieuse, lié aux conditions sanitaires.

Les dispositifs successifs mis en place par la préfecture ont permis, malgré tout, certaines organisations, notamment le programme taurin au mois d'août avec quelques courses de taureaux, Octobre Rose et des expositions. La plupart des associations ont pu maintenir leurs activités avec prudence et respect des protocoles.

Depuis le 30 octobre, date de la mise en application d'un nouveau confinement, les événements à venir sont susceptibles d'être annulés et reportés : vide-commodes d'Arlésiennes, marché de Noël, roussataïo, cinéma intergénérationnel et concert du jour de l'an.
Le repas des ainés ne pourra se tenir, je le regrette vivement. Mais il est impératif de rester prudent.

Enfin je voudrais faire part de mon soutien aux commerçants qui subissent une deuxième fermeture. Une aide financière de la commune et du collectif d'aide aux commerçants vient de leur être distribuée pour la période du 1er confinement, outre les exonérations déjà appliquées. Concernant la fermeture des commerces depuis le 1er novembre, il faut savoir que des dispositifs d'aide sont mis en place par l'Etat ainsi que par la région en partenariat avec les EPCI (Communauté de communes).

Aujourd'hui, avec courage, sachons rester prudents et responsables.

Cordialement

Thierry Féline
Maire

L'évolution de la situation sanitaire est permanente. Les informations concernant les programmations et les protocoles mis en place sont celles de la date du bouclage du magazine. Elles sont susceptibles de ne plus être d'actualité le jour de sa distribution dans vos boites aux lettres.

URBANISME TRAVAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME



Rappel des règles dans le centre ancien (zone UA10)

Le cœur de notre village est typique, authentique. Le préserver et valoriser notre cadre de vie est une de nos priorités. L'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords sont strictement réglementés.

- Les climatiseurs doivent être installés en façade arrière ne donnant pas sur l'espace public, en combles ou encastrés et cachés par une grille.
- La pose de paraboles et d'antennes en façade ou sur balcon est interdite. Elles doivent être placées en toiture et en recul par rapport au nu de façades sur voie ou espace public.
- Les coffrets techniques des compteurs de gaz, eau, électricité doivent être placés à l'intérieur des constructions ou regroupés dans un coffret encastré en façade ou dans le mur de clôture et traité en harmonie avec celles-ci.

Nous avons rappelé ces règles aux entreprises susceptibles d'intervenir sur la commune.



Des murs de clôture enduits

Nous constatons tous, que sur l'ensemble de la commune, un nombre important de murs de clôture ne sont pas enduits, laissant les parpaings visibles de tous. Ces longueurs de murs « bruts » gris, parfois sales, dégradent fortement notre cadre de vie. Il est rappelé que, conformément au PLU, les propriétaires ont l'obligation de les enduire dans une teinte identique à la construction principale.
L'obtention du certificat de conformité de la construction est conditionnée au respect de cette obligation.

Règles concernant la rénovation de façades

Nous rappelons que l'octroi de subvention municipale dans le centre ancien (zone comprise entre le boulevard Gambetta et la rue Carnot) est conditionné au respect des normes imposées dans le PLU, notamment l'interdiction de pose de volets roulants PVC et de paraboles en façade ainsi que de climatiseurs.

Zones agricoles

Le PLU y fixe des interdictions précises quant à l'occupation et l'utilisation du sol.
La municipalité précédente a entamé des procédures vis-à-vis des cabanisations et l'installation de mobil-home illicites sur les terrains agricoles.
La plupart ont abouti à la destruction de la structure et au paiement de pénalités.
Nous sommes fortement déterminés à préserver nos zones agricoles et nous poursuivrons cette démarche. A cette fin, nous rappelons les règles d'occupation et d'utilisation des sols en zones agricoles.

Sont interdites en zones agricoles :

- Les constructions à destination d'exploitation agricole, forestière et d'habitation,
- Les constructions à destination d'hébergement hôtelier,
- Les constructions à destination d'activités artisanales, industrielles, commerciales, de bureaux, d'entrepôts,
- Les installations classées pour la protection de l'environnement, autres que celles visées à l'article A2,
- Les carrières,
- Les affouillements et exhaussements de sol autres que celles visées à l'article A2,
- Les terrains de camping et de caravaning,
- Les parcs résidentiels de loisirs et villages de vacances classés en hébergement léger,
- Les terrains aménagés pour la pratique des sports ou loisirs motorisés,
- Les parcs d'attraction,
- Les dépôts de véhicules, les garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs,
- Les habitations légères de loisirs et résidences mobiles de loisirs,
- Les éoliennes,
- Les parcs ou champs photovoltaïques.

L'ensemble des documents liés au PLU est consultable en mairie et sur le site internet



L'église se découvre

Le 16 octobre, ont été réceptionnés les travaux de la façade Ouest de l'église en présence du maire Thierry Féline et de Didier Roy, adjoint à l'urbanisme et aux travaux de gros œuvre.
L'association pour la sauvegarde de l'église était représentée par sa présidente, Marie-Pierre Lavergne-Albaric et Michel Neel. Etaient également présents les entreprises et le maître d'œuvre.
Une fois la toile de protection retirée, l'assistance a pu redécouvrir l'église rénovée magnifiquement ainsi que son nouveau vitrail central représentant Saint-Laurent et son gril. La remise en état et en peinture de la porte, réalisée par le service technique, a finalisé la beauté de cette façade
Il y a une tradition chez les tailleurs de pierre et l'Atelier Philippe d'Art l'a fièrement perpétuée.
Les générations précédentes avaient l'habitude de dater leurs ouvrages en glissant une pièce de monnaie frappée de l'année des travaux. Ainsi, symboliquement, une pièce de 2€ datée de 2020 a été glissée entre des blocs de pierre.
Le coût des travaux s'est élevé à 159 274,15€ HT. Il reste maintenant deux urgences à traiter, de bien moindre importance : des travaux incontournables de protection de la façade restaurée (hydrofuges, protection pigeons...) et la consolidation de la tribune, à l'intérieur de l'église.



Les travaux de réfection de la rue Carnot sont terminés



Curage des fossés

Afin de faciliter les écoulements des eaux pluviales, des curages de fossés sont en cours. Les services techniques ont également nettoyé des têtes de pont d'accès aux terrains dans les chemins des Charretiers et des Poissonniers. Cependant, le travail est immense et devra se poursuivre au cours des prochains mois.

CADRE DE VIE

Une ville propre, c'est l'affaire de tous !

Nous souhaitons sensibiliser la population sur la propreté dans le village. C'est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs.
Déjections canines, détritus, mégots, papiers, masques … La propreté de la commune, c'est l'affaire de tous. Si nous avons pour mission de garantir la propreté des espaces publics, c'est aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.
Dans cette démarche, le comportement citoyen est essentiel.
C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une nouvelle campagne de communication contre les déjections canines sur des panneaux d'affichage.
Les déjections canines sont interdites sur la voie publique. «Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen, au ramassage des déjections de son animal.»
Des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans les lieux suivants : avenue Casimir et Jacques Raynaud, jardin d'enfants (crèche), avenue du Général Trouchaud, Place de la République, avenue Jean-Jaurès, angle route d'Aigues-Mortes / boulevard Salvador Allende, avenue du Vidourle et rue Carnot.
En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 2ème classe de 35€.



« Pour que Saint-Laurent soit une ville propre, nous comptons sur chacun de vous ! »

De nombreuses personnes se plaignent de la saleté du village et d'un nettoyage des rues irrégulier. Nous le déplorons, nous aussi.
Nous faisons périodiquement des contrôles et signifions à l'entreprise en charge du nettoiement ses insuffisances. Nous avons déjà adressé à cette dernière des mises en demeure pour défaut de prestation et non-respect des obligations. **Des pénalités pour non réalisation de prestation ont été alors appliquées.**
Le contrat de 4 ans nous liant à cette société arrive à échéance prochainement.
Des actions citoyennes sont déjà réalisées depuis plusieurs années, avec la commission «développement durable», les jeunes élus du CMEJ, la Communauté de communes et des volontaires qui organisent, deux fois par an, des opérations «Nettoyons la Nature».
Nous étions nombreux lors de la dernière opération, le 26 septembre, et avons récolté une benne pleine en seulement 2h de collecte ! (article page 19).
Rejoignez-nous au printemps 2021!



Nous voulons également lutter contre les dépôts sauvages

Les colonnes de tri sont nombreuses sur le village et réservées uniquement au ramassage de papiers, verres et emballages (mais pas les cartons !!!)
Ne laissez pas d'encombrants au pied de ces colonnes de tri, ils ne sont pas ramassés par l'entreprise Véolia.
Les personnes ne pouvant pas amener leurs encombrants à la déchèterie peuvent prendre rendez-vous, sur simple appel à la communauté de communes, au numéro gratuit :

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

0 800 004 227 Service & appel gratuits

La déchèterie de St-Laurent est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h.
Tél : 06 89 32 08 42. Fermée les jours fériés.

La Communauté de communes fournit gratuitement des bacs de volumes différents adaptés à votre situation

Des grandes poubelles pour les habitants disposant d'une cour intérieure ou d'un local de rangement.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez demander des petites poubelles faciles à stocker.



LES CONTAINERS NE DOIVENT PAS RESTER SUR LE DOMAINE PUBLIC EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE.

Retrouvez le calendrier des collectes sur : www.terredecamargue.fr





Rappel des consignes de tri sélectif

EMBALLAGES

EMBALLAGES PLASTIQUE



NOUVEAU



EMBALLAGES MÉTAL



EMBALLAGES CARTON



EN VRAC, VIDÉS, NON LAVÉS, NON IMBRIQUÉS LES UNS DANS LES AUTRES



A RETENIR !

Dans le bac jaune, je ne dépose que les **EMBALLAGES** et pas les objets en plastique !



LE PETIT +

Je dispose un contenant (sac de pré-collecte) dédié aux déchets recyclables dans ma cuisine pour me faciliter le geste : stockage et transport jusqu'au bac ou à la colonne de tri.

Les espaces publics sont également embellis par les particuliers, un pas de portes avec des jolis bacs fleuris, des plantes agrémentant le rebord des fenêtres ... et tout cela peut être réalisé sans pesticide !



Ma rue est un jardin









SÉCURITÉ POUR TOUS

Autour du groupe scolaire

Attentifs et vigilants à la sécurité de tous (piétons, cyclistes et automobilistes), notre préoccupation première est la sécurité des enfants et des parents aux heures de fréquentation du groupe scolaire. Nous avons donc décidé de mettre en place les actions suivantes :
- La présence d'un policier municipal à chaque extrémité du boulevard A. David Néel, lors des entrées et sorties scolaires.
- Le marquage du passage piéton à la sortie du rond-point du stade en direction des écoles.
- La rue P. Babinot est, de nouveau, fermée à la circulation automobile, régulée par un agent de la police municipale en poste au passage piéton.
- La mise en place de barrières de protection pour le passage des piétons à l'entrée du boulevard jusqu'au parking du gymnase.
- L'installation de toulousaines du gymnase jusqu'à l'avenue du Vidourle.

Ces deux dernières actions sont aussi des mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate.
Nous avons le projet d'élargir le trottoir au début du boulevard David Neel, entre le rond-point et les terrains de tennis.
La contribution des parents est nécessaire pour parvenir à un mode opératoire satisfaisant pour tous.



Améliorer la circulation

Afin d'améliorer la circulation et libérer des espaces sur le parking du complexe sportif, lors des entrées et des sorties scolaires, des places de stationnement devant le boulodrome sont réservées pour le personnel de la mairie, de la communauté de communes et des enseignants.
Afin de sécuriser deux secteurs très fréquentés, nous avons mis en place le 13 octobre deux panneaux de signalisation STOP aux intersections suivantes :
- Boulevard Salvador Allende / avenue des Jardins
- Avenue d'Aigues Mortes/ rue Emile Jamais
- Le double sens de circulation a été rétabli devant la médiathèque : rue Folco de Baroncelli entre le boulevard Gambetta et le boulevard S. Allende
- Des nouveaux passages piétons à l'ancienne route d'Aigues-Mortes et au boulevard Gambetta (au niveau de l'abri bus et face à la rampe d'accès de la médiathèque).







Le stationnement gênant

Nous constatons que des véhicules stationnent en permanence sur les trottoirs ou devant les accès de garage. Ces stationnements gênants représentent un danger pour les piétons avec des poussettes ou les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les propriétaires des habitations.
A cet effet, nous avons retracé les zones effacées et procédé à de nouveaux marquages en rappelant qu'elles sont interdites au stationnement.
Pour faciliter l'accès au groupe scolaire, nous projetons de mettre en zone bleue une partie de l'avenue du Vidourle et de l'avenue A.David Neel, le long du château.

Centre Communal d'Action Sociale

Un rappel du rôle et des missions du CCAS
Il s'agit d'un établissement public juridiquement autonome chargé d'assurer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.
Son organisation repose sur un conseil d'administration présidé par le maire et composé à part égales d'élus et de représentants d'associations intervenant dans le secteur médico–social : Marie Luce Pélissier, vice-présidente du CCAS, Evelyne Féline, Laure Perrigault Launay, Laure Marcon, Yohann Sanchez, Agnès Granier-Audemard, Arlette Fournier, Michele Haasse, Nadine Poncept, Cyril Jaume, Muriel Gibert, Marie-Josée Mora, Rosine Allouche, Ange Mezzafonte.
Le C.C.A.S est une structure d'accueil, d'écoute, de conseils, d'informations et d'orientation vers nos partenaires institutionnels (CPAM, CAF, MSA, Pôle emploi ...) ou des associations (Présence 30, Ligue contre le cancer, France Alzheimer...).
Concrètement, le CCAS peut vous accompagner et vous aider dans vos démarches (APA, aide sociale, aide- ménagère, aide à l'hébergement ...).

Permanence : jeudi 9h/12h30 et vendredi 9h/12h30 - 14h/17h30.
Nouveau pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches administratives une permanence est assurée les lundis 14h/17h.

Le CCAS participe aux aides financières exceptionnelles pour des personnes rencontrant des difficultés diverses (restaurant scolaire, centre de loisirs, aide alimentaire).
A Saint-Laurent, le CCAS assure la gestion de la crèche «Le Petit Monde», de l'accueil de Loisirs, de l'accueil péri-scolaire.
Il développe aussi l'aide aux devoirs pour les collégiens et, met en oeuvre la bourse au permis de conduire.

Contact : Tél 04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr

PERMANENCES

Assistante sociale du Conseil Départemental :
Tous les mercredis matin, 9h/12h en mairie sur rendez-vous, en appelant au 04 66 53 74 41.
(Centre médio-social d'Aigues-Mortes aux jours et horaires suivants : du lundi au vendredi 8h30/12h et 14h/17h)
Conciliateur de justice :
Didier Lin : les 1ers mardis du mois : 14h/17h
Présence 30 (Association d'aide à domicile)
Les 2èmes jeudis du mois : 9h30/12h

Octobre Rose

Octobre 2020 a célébré la 27ème campagne d'information sur le dépistage précoce et la lutte contre les cancers du sein avec l'association Ruban Rose ! C'est un rendez-vous de mobilisation nationale, grâce à un nombre d'acteurs engagés dans la lutte contre le cancer du sein, toujours croissant.
Cette année, le CCAS avec la «Ligue contre le cancer» a marqué cet évènement en organisant une balade «Tous en rose» le samedi 17 octobre, en collaboration avec l'association Adrenalteam, où les personnes pouvaient faire un don de 8€ et recevoir un tee shirt «Saint-Lau Rose», également disponible les vendredis du mois d'octobre sur le marché auprès de l'association de la ligue contre le cancer.
Un grand merci à la générosité des saint-laurentais qui a permis de récolter 1037€ au profit de la Ligue contre le cancer.



Le village s'est aussi habillé de rose : ainsi des parapluies ont été installés par les services techniques dans la rue Henri Méry. La fontaine du Griffou a déversé une eau rosée et à la nuit tombée, un éclairage rose a été projeté sur la façade de l'église et de la mairie.

Un grand merci aux commerçants qui ont joué le jeu en décorant leurs vitrines ou leurs étals aux couleurs d'octobre Rose !

nouveau

Le CCAS en partenariat avec la Ligue contre le cancer a mis en place un PIL (Point Information Ligue) avec une permanence pour les patients et les aidants, les 3èmes mercredis du mois en mairie 9h/12h, les 18 novembre et 16 décembre 2020.

La ligue contre le cancer recycle vos radiographies devenues inutiles. Déposez-les à l'intérieur de la boîte mis à votre disposition à l'accueil de la mairie. Merci de déposer uniquement votre radiographie sans papier ni pochette.

St-Laurent s'engage contre l'isolement des personnes agées dans la cadre de MONALISA

Qu'est-ce que MONALISA ?

C'est la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées ?

Des associations, des institutions, des citoyens se mobilisent contre cet isolement

En France, 1,5 million de personnes âgées sont en situation d'isolement relationnel. Cet isolement douloureux, de repli sur soi, est vecteur d'accélération de la perte d'autonomie.

Le CCAS souhaite être un acteur de cette mobilisation et s'est déjà rapproché de la coopération départementale MONALISA, en rencontrant Isabelle Igout et Chantal Bertrand, avec pour projet de constituer une équipe citoyenne, composée de bénévoles qui seront formés pour agir auprès des personnes âgées au travers de visites conviviales, de sorties....

Une première réunion de sensibilisation et d'informations en vue de recruter des bénévoles est d'ores et déjà prévue le mardi 1er décembre à 18h, salle Vincent Scotto.

Elle sera animée par Isabelle Igout et Chantal Bertrand ainsi que des bénévoles membres des équipes Citoyennes de Vauvert et du Grau du Roi.

La Semaine Bleue
du 5 au 11 octobre 2020
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Lancée en 1951, la «Semaine Bleue» est la semaine nationale dédiée aux ainés qui s'est déroulée du 5 au 11 octobre. Le thème retenu en 2020 était cette année «Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire, un enjeu pour l'après Covid».

A cette occasion, le CCAS a invité à la salle Vincent Scotto, le 6 octobre, le docteur Pélissier, médecin généraliste et le 8 octobre, Madame Goziozo, diététicienne de la CCTC, pour une présentation aux ainés de deux thématiques.

«Seniors et en forme», le docteur Pélissier a expliqué comment évolue le corps tout au long de la vie et quels sont les moyens pour préserver sa santé.

La conférence interactive sur le thème «Bien manger pour mieux vieillir» de Marie-Hélène Goziozio a suscité beaucoup d'intérêt de la part de nos ainés sur l'alimentation et ses bienfaits.

Ces deux moments conviviaux et les échanges enrichissants ont été appréciés par tous les participants.

Le bilan pour Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales est positif. «Avec mes collègues du CCAS, nous sommes satisfaites et ravies du succès de ces conférences, nous renouvellerons ce type d'évènement l'année prochaine».





ENFANCE JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

Eté 2020 : Plein feux sur le cinéma !

Les animateurs ont choisi le thème du cinéma pour passer l'été 2020. Les maternelles ont pu tour à tour se prendre pour des Super Héros, entrer dans le monde du magicien d'Oz ou encore découvrir les cartoons.
Les primaires sont entrés dans le monde fantastique avec Jurassic Park et Harry Potter. Ils ont découvert les comédies musicales telles que Grease et High School Musical et pour finir, ils sont entrés dans l'univers des Avengers. Chaque semaine, les enfants ont pu se rendre à la mer et profiter d'une journée tranquille à la plage.
De plus, les enfants ont pu profiter de sorties comme :
- Le Dinopedia Parc
- L'accrobranche de Villeneuve les Maguelone
- Une journée à la Rivière Collias
- Sortie aux petits bouts
- Pédalo ou canoé à l'Indiana River

Sans oublier les ateliers culinaires mis en place tout au long des vacances.
Quant aux adolescents, un programme spécifique leur était destiné, des vacances plutôt sportives avec des sorties à vélo, du canyoning, de la plongée, du mini-golf, de l'accrobranche, divers tournois : pétanque, molki…



De plus, des mini camps ont été organisés, les enfants ont pu partir deux jours sur différentes manades :
- La manade Rousseau,
- La manade Cougourlier,
- La manade la Vidourlenque.

Nous remercions R.Ribeira, directeur des arènes du Grau du Roi pour avoir offert des entrées à un taureau piscine.



Pour clore ces 6 semaines de vacances, un barbecue, organisé au boulodrome, a rassemblé l'ensemble des enfants et des adolescents. Des élues, Laure Marcon, Laure Perrigault Launay, Evelyne Féline et Marie-Luce Pélissier ont fait la surprise d'une visite qui s'est prolongée par une partie de pétanque.
Ce fut un bel après-midi de fête qui s'est terminé en souhaitant les anniversaires des natifs estivaux.



VIE SCOLAIRE

A la fin de l'année scolaire, le maire et Laure Marcon, adjointe à l'enfance ont offert aux élèves de CM2 quittant le groupe scolaire Chloé Dusfourd une calculette, pour leur entrée en 6ème au collège. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans la poursuite de leurs études



Elections de parents d'élèves aux conseils d'école

Conseil d'école maternelle
Thomas Bergougnou, Adeline Biau, Laetitia Cabut, Bénédicte Girard, Kelly Moinse, Florine Escot, Axelle Dupont, Denis Zaragoza, Elise Brasseur, Pauline Constantin

Conseil d'école élémentaire
Camille Morelon, Pauline Bièvre, Mélanie Kiefer, Clément Baudot, Gaëlle Gely, Annabelle Guiot, Sabrina Filipe, Estelle Raga, Frédérique Cunha, Annie Lointier, Florence Aillet, Yolaine Keny, Virginie Leap, Sébastien Bonnet, Virginie Rattier, Marisol Laporte

Aide aux Devoirs

a changé d'horaires, Estelle et Stessy vous accueilleront quand le protocole sanitaire le permettra, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h30 à 18h30 au tarif 10 €/trimestre.
Les inscriptions se font à l'adresse : aideauxdevoirs30220@gmail.com



Le Crédit Agricole fait le don d'une pompe à gel hydroalcoolique

La veille de la rentrée, le 31 août, le maire, Thierry Féline, les adjoints, Laure Perrigault-Launay, Laure Marcon, Evelyne Féline, Guy Coste, et les conseillers municipaux Marie Luce Pélissier-Jaber, Florent Martinez, Agnès Granier-Audemard et Arlette Fournier ont reçu du Crédit Agricole de Marsillargues, en la personne de M. Mora et de M. Gautier, le don d'une «pompe à gel hydroalcoolique», en présence des directrices des écoles, des équipes enseignantes, du personnel ATSEM et des animateurs de l'accueil périscolaire.
Le maire a remercié vivement le conseil d'administration du Crédit Agricole de sa participation à l'application du protocole sanitaire mis en place aux écoles pour cette rentrée 2020/2021.
La pompe a été placée à côté du kiosque entre les 2 écoles.

JEUNESSE & CITOYENNETÉ

Le 21 septembre, les jeunes élus du CMEJ ont rencontré le maire et les membres du comité consultatif jeunesse et citoyenneté présents : Laure Marcon, Laure Perrigault Launay, Gilbert Ruiz.
Accompagnés de l'animateur Ayoub El Moussaoui, ils ont échangé sur les projets que les jeunes souhaiteraient, notamment un Pump track ou un skate park !
Les jeunes élus curieux et intéressés par le rôle et les missions du maire et des adjoints, acceptent volontiers de participer au projet cinéma intergénérationnel, proposé par la commission culture.
Le 26 septembre, ils ont répondu présents à l'opération «Nettoyons la Nature», attentifs et sensibles aux questions du développement durable, ils seront opérationnels pour la prochaine édition au printemps.
Ils seront présents également comme tous les ans à la collecte au profit de l'épicerie solidaire fin novembre et à la distribution des colis de Noël offerts aux ainés.
Nos jeunes élus sont impliqués, c'est un plaisir de les retrouver dans les actions municipales !



Nouvelle classe à l'école élémentaire

Les travaux de construction de la nouvelle classe n'ont pas pu commencer dans les délais initialement prévus au début de l'année.
En effet, le confinement de deux mois lié au covid 19 a généré des délais supplémentaires dans les procédures administratives.

Les entreprises SMTB NIMES pour le gros œuvre et Différence Bois pour la construction modulaire ont été retenues par la commission d'appel d'offres.
Le montant total des travaux est de 155 849€ HT et une subvention de l'Etat a été obtenue pour un montant de 64 724€.
La construction en bois et les matériaux bio-sourcés avec la climatisation réversible présentent des qualités thermiques et phoniques attendues.
Les travaux commenceront fin novembre.

Cependant, au vu de l'actualité liée à la situation sanitaire, nous espérons que ces délais pourront être maintenus.

Le 20 octobre, le maire, Thierry Féline, a accordé une interview à Objectif Gard sur la série télévisée «Ici, tout de commence» dont le tournage se déroule dans le château de Calvières.



© DR

Thierry Féline est maire de Saint-Laurent-d'Aigouze et vice-président de la communauté de communes Terre de Camargue délégué au Développement économique, ports maritimes de plaisance, emploi et tourisme.

ICI TOUT COMMENCE... À SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

PAR THIERRY FÉLINE

Le château de Calvières situé au cœur de Saint-Laurent-d'Aigouze, en Camargue gardoise, a séduit la production Tel Sète de « Ici, tout commence », spin off de la série « Demain nous appartient » tournée actuellement sur Sète et diffusée sur TF1 en prime time.

Notre patrimoine historique et notre environnement naturel ont constitué un atout majeur dans le choix des lieux de tournage de cette série qui sera bientôt sur le petit écran. Le château de Calvières a été plébiscité par la production pour y installer ses studios de production grâce à sa situation idéale, à 20 minutes de l'aéroport de Montpellier et des grands axes routiers.

La présence des différents corps de métiers pour aménager le site ainsi que celles des techniciens, des acteurs, des figurants (certains du village), des intermittents du spectacle et de la production de la série a partiellement épargné Saint-Laurent de la crise économique due à la crise sanitaire.

En effet, depuis plusieurs mois, nous mesurons les retombées économiques dans le secteur du commerce et du tourisme (commerces, bars, restaurants, hôtels, gîtes, logements...). L'optimisme est bienvenu en cette période de difficultés.

Les scènes tournées en extérieur, aux Salins du midi par exemple, et les cuisines du château seront très certainement le coup de cœur des téléspectateurs.

Cette mise en lumière de notre beau village nous permettra de mettre en perspective ses atouts, ses paysages sauvages et préservés, ainsi que sa richesse patrimoniale et historique.

" nous mesurons les retombées économiques dans le secteur du commerce et du tourisme "

Gageons que les moyens déployés par TF1 et la collectivité rendront ce projet pérenne et que cette série réussisse à séduire un grand nombre de fans, rendant incontournable la visite de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Je souligne les capacités réactives de la population et de la collectivité face aux enjeux touristiques, économiques et financiers générés par la vague d'engouement du public pour les lieux désormais cultes « sous les feux de l'actualité télévisuelle ». ■



© DR













Chers Saint-Laurentais,
nous aurions aimé partager avec vous les premiers épisodes d'Ici Tout Commence, mais le coronavirus en a décidé autrement. Merci pour votre accueil dans ce village qui est devenu notre deuxième maison.
Ici, on puise l'énergie et l'inspiration pour les épisodes de cette série qui, on l'espère, vous séduira et vous rendra fiers de St-Laurent !
Sarah et Vincent (producteurs)



J'ai découvert Saint-Laurent d'Aigouze en même temps que son château de Calvières en Juillet 2019. Étant en avance sur mon rendez-vous pour visiter ce qui allait devenir le décor principal de la série «Ici tout commence», je me suis promené dans ce charmant village de 3600 âmes. Je m'y suis trouvé très vite enchanté, la population y était souriante, aimable et les rues accueillantes. Au fond de moi-même, j'osais rêver vivre dans ce charmant coin de la petite Camargue.
Mon vœu s'est exaucé, je travaille à Saint-Laurent et je vis à Saint Laurent…
«Ton arrière-grand-père était d'Alès, Christophe» s'est plu à me dire ma mère au téléphone, «La boucle est bouclée».
Oui, je dirai même qu'ici tout commence.
Christophe Barraud (Réalisateur)



Chers tous,
Ce petit mot pour vous remercier.
Amis saint-laurentais !
C'est une chance pour nous d'avoir été accueillis avec cette simplicité et cette authenticité par tous les gens qui font ce village.
Je suis arrivé en été, j'aime être là en automne, bientôt ce sera l'hiver et j'aime de plus en plus ce village et ses habitants.
Je n'aurais pas pu rêver meilleur endroit pour travailler, me concentrer et donner le maximum pour créer mon personnage dans les meilleures conditions.
Je vous suis donc très reconnaissant tous et toutes de me faire ce cadeau.
Vivement le printemps !
Et encore une fois 3517 fois merci !
Benjamin Baroche



C'est une jolie surprise grace au tournage d'ICI TOUT COMMENCE d'avoir pu découvrir ce joli village de petite camargue
J'y trouve une douceur de vivre et une sérénité qui contraste franchement avec ma vie parisienne, la gentillesse des habitants, la beauté des paysages, la lumière sont des atouts rares qui font du bien.
Ici pour moi le temps est comme suspendu…
Catherine Marchal

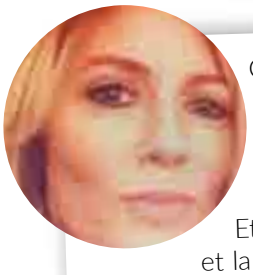

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai regardé le premier épisode d'Ici tout commence car j'ai eu la chance de vivre toutes les étapes de ce projet un peu fou et d'évoluer au sein de cette belle et grande famille.
Que de travail réalisé pour magnifier le château !
Et que d'efforts consentis par les équipes techniques, artistiques et la production pour donner naissance à cette série et obtenir un énorme succès en terme d'audimat !
Une pensée particulière pour Laurent Pelissier qui nous a beaucoup aidés au début de ce projet, Thierry Féline et son équipe qui ont su reprendre le flambeau en répondant à nos nombreuses demandes.
Je remercie les commerçants et citoyens pour nous faciliter le quotidien et accueillir toute l'équipe avec autant de bienveillance.
Enfin, Merci à tous les entrepreneurs locaux et leurs collaborateurs pour leur réactivité indispensable aux urgences d'un tournage.
Quelle belle énergie à Saint Laurent…mais pas de surprise car n'oublions pas que c'est bien ici que tout avait déjà commencé !
Fanny (Référente château)

Extraits du registre des délibérations du conseil municipal du 14 septembre 2020

L'ensemble des délibérations sont consultables en mairie et sur le site internet : www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

- Réalisation d'une salle de classe supplémentaire à l'école élémentaire : validation de la commission d'appel d'offres (CAO) pour le choix des entreprises :
- SMTB NIMES pour le gros œuvre : 47 043.78€ HT
- DIFFERENCE BOIS pour la construction modulaire : 108 806.72€ HT
- Engagement d'une étude hydraulique du réseau pluvial de la Zac des Grenouilles et lancement d'une consultation de bureaux d'études.
- Modification de la convention de réservation de la salle Vincent Scotto : la location de la salle est réservée aux seuls résidents de la commune.
- Versement d'une aide exceptionnelle de 20 000 € au collectif des commerçants saint-laurentais qui apportera un soutien financier aux acteurs économiques locaux dans le cadre de la baisse d'activité liée au confinement.
- Signature d'une convention avec l'association « Passe Muraille » pour 2021 relative à des ateliers et chantiers d'insertion pour une période de 12 semaines pour un montant de 10 294€.
- Autorisation donnée au bureau d'études la CEREG de lancer la consultation du contrat de performance énergétique de l'éclairage public, d'un montant de 631 641.39€ HT, sur une durée de 10 ans incluant les investissements et la maintenance.





Le pôle médical voit le jour à Saint-Laurent d'Aigouze

«Depuis le 1er septembre 2020, nous nous sommes progressivement installés dans le Pôle Médical Jack Boulet.
Le choix de ce nom s'est imposé à nous comme une évidence, en hommage à notre collègue et ami Jack, décédé à la fin de l'année 2019.
Ce projet lui tenait à cœur et il y réfléchissait depuis longtemps, au départ avec le docteur Cyril Jaume et Christophe Maurin, son associé et complice, puis avec l'ensemble de l'équipe.
Nous nous sommes finalement lancés dans l'aventure à plusieurs (L'union ne fait-elle pas la force?!). Nous sommes aujourd'hui ravis de voir l'installation commune faite.
Pour que ce projet puisse naître et grandir, nous avons été aidés. Nous remercions la mairie de nous avoir mis en relation avec la SEGARD. Nous remercions également les différents partenaires intervenus dans l'élaboration et la construction de ce centre.
Nous espérons que Saint-Laurent d'Aigouze trouvera dans ce centre médical et paramédical un confort d'accueil. Nous sommes à votre écoute et heureux de vous accueillir dans ces nouveaux locaux, résultat d'un projet des soignants du village pour le village.
Nous avons malheureusement déjà constaté, tout récemment, des dégradations sur la terrasse. Il est important de respecter le lieu pour les professionnels de santé mais aussi pour toute la communauté. Nous restons persuadés que le sens civique et responsable de toutes et tous permettra de conserver le bâtiment en bon état de propreté afin qu'il puisse assurer sa fonction pendant de nombreuses années.»
Les soignants du Pôle Médical : médecins, kinésithérapeutes, orthophoniste et infirmiers.

Pont du Gard

La commune a signé de nouveau une convention avec l'établissement public de Coopération culturelle du Pont du Gard.
Les saint-laurentais bénéficient gratuitement de l'accès au site, aux espaces muséographiques et du stationnement, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Ouvert toute l'année. https://www.pontdugard.fr/fr

Hommage à Rolland Ruiz

Rolland Ruiz nous a quittés, le 16 juillet 2020 dans sa 67ème année.
Ce jour-là, les saint-laurentais qui le connaissaient en tant que président de la Boule Joyeuse, mais aussi ami, ancien élu, ou collègue comme on dit ici, ont éprouvé une très grande tristesse.

Originaire d'Herrère, un village du Béarn dans les Pyrénées Atlantiques, Rolland est venu pour la première fois à Saint-Laurent en 1972. C'était pour la fête du mois d'août, accompagné de ses copains, Arthur Lopez et Christian Sindicq. Une fois la fête terminée, il repart pour un bref séjour dans le Sud-Ouest avant de revenir, définitivement. Car lors de cette fête, il y rencontre l'Amour. Sa future femme Nadine est une ravissante saint-laurentaise, fille d'Henri et Angeline Lopez.
Ils se marient en 1976 et auront deux fils, Guillaume et Mathieu, tous les deux imprégnés de la fibre locale : le foot ... et le taureau !

Rolland est élu conseiller municipal sous le mandat de René Audemard, de 1989 à 1995. En accord avec le maire et le conseil municipal, il travaille avec les élus de la commission sport sur l'aménagement du boulodrome, avenue du Vidourle, puis sur la construction de la buvette.

En 1990, Rolland participe très activement à la création de l'association des Saint-Laurent de France avec le comité des fêtes dont il fait partie et la ville de Saint-Laurent de Cerdans (Pyrénées Orientales).
Le souvenir d'un certain séjour dans les Pyrénées avec des taureaux pour une abrivado reste dans les mémoires !
Lors du grand rassemblement national des Saint-Laurent de France en 2013, organisé par l'association Li Coutet Negre, il est toujours aussi présent et dévoué, en tant que responsable de la commission logistique.
Une belle réussite et des bons souvenirs pour chacun des participants !
Mais sa vie, c'est la Boule Joyeuse! «Nous sommes un petit club avec une grande âme de famille, pas le club avec des stars !» se plaisait-il à dire.

Avec toute l'équipe, Rolland organise plusieurs championnats du Gard en 1995, 2010, 2014, 2019. Et pour cela : Il avait «sa main droite et sa main gauche» avec Robert Mezy et Serge Malabave.



Avec son sens du travail toujours bien fait et sa méticulosité, le boulodrome devait être impeccable ! «C'était sa 2ème maison», dit son épouse, Nadine. Il avait toujours quelque chose à y faire. Travailleur et sérieux, il s'investissait totalement.

Les compétions qualificatives qu'il organisait pour le championnat de France ont vu les meilleurs joueurs. Des amitiés se sont ainsi créées avec les joueurs de Cannet Rocheville dans les Alpes Maritimes qui participaient avec bonheur au concours organisé à chaque fête votive.

Depuis plusieurs années, il organisait des lotos avec Li Coutet Negre, le club taurin Lou Sarraïé. Grands rendez-vous incontournables de l'automne et de l'hiver pour les passionnés. Que de souvenirs de jeux et de blagues !
Rempli de gentillesse, Rolland était «toujours présent, sans hésitation, et pour tous les clubs ou associations qui lui demandaient un service».

Comment ne pas évoquer «les copains d'abord», son groupe d'amis depuis plus de 20 ans, qui avait plaisir à se réunir sur la place au moment de la fête ou chez eux, pour chanter, rire, partager, déguster les bons vins et faire découvrir «un bon cru», se régaler avec une belle paëlla. Il n'aimait pas le riz, sachez-le. «Mais dans la paëlla, ce n'est pas du riz !» disait-il.
Ses proches disaient aussi qu'il était fort et agile, «un véritable acrobate, par son métier dans la charpente»

La Boule Joyeuse a demandé à son fils, Mathieu, de reprendre le flambeau, «C'était une évidence».
Le boulodrome, c'est une affaire de famille. Rolland avait, lui-même, succédé à son beau-père à la tête du club.
Aujourd'hui, nos pensées vont aussi à Emma et Paul, ses petits-enfants, dont il était très fier et qu'il amenait tous les jours à l'école.

Rolland manque à ceux qui l'ont aimé. «Il laisse un grand vide autour de lui. Son souvenir, c'est ce qui nous reste». Sa discrétion, sa délicatesse et son courage à toute épreuve ont marqué les esprits.

Il portait Saint-Laurent dans son cœur qu'il considérait comme son village natal.

Merci Rolland.



Deux nouveaux agents dans les services municipaux





Le 30 mars 2020, **Emmanuelle Pararols** a été recrutée à un poste de gestion comptable et assistante de prévention. Elle était assistante de gestion financière au Conseil Départemental du Gers depuis plus de vingt-cinq ans.
Les missions d'assistante de prévention consistent à :
- assister et conseiller les élus dans l'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention et la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Il s'agit de prévenir les dangers, améliorer les méthodes et le cadre du travail, sensibiliser les personnes aux problèmes de sécurité.
- veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires, notamment dans les domaines suivants : la sécurité lors de travaux sur le domaine public (échafaudage, équipement de sécurité, panneaux d'information...) qu'ils soient commandés par la collectivité ou par une personne privée, et dans le cadre du covid 19, veillez au principe de précaution.

Kenthy Truel, infirmière diplômée d'Etat depuis 1996, a été recrutée le 1er juillet 2020 au centre multi-accueil en tant que directrice adjointe. Elle était en poste à la crèche de Vergèze depuis 2013, après avoir travaillé 5 ans à Hôpital Necker à Paris en cardiopédiatrie, puis 11 ans à l'hôpital de Toulouse au service néonatalogie.
Nous leur souhaitons la bienvenue dans la collectivité.



inédit

Greg Delon au sommet !

Le 14 octobre en fin d'après-midi, depuis la terrasse de la tour Carbonnière, l'artiste-compositeur nîmois, Greg Delon, a enregistré un «Mix live Stream» pendant une heure, sous la lumière du soleil couchant Camarguais.
Pour accompagner la mélodie, un flamant a décidé de survoler les marais et les taureaux sont arrivés. Un tableau grandiose grâce à la faune et à la flore qui se sont invités au spectacle !
La commune de St-Laurent remercie l'artiste, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise et le Centre des Monuments Nationaux-Tours et remparts d'Aigues Mortes qui ont permis de filmer ce clip.

Découvrez le live : page Facebook : Greggy Woh







Nouveaux correspondants Midi Libre

Depuis début septembre, **Cirino Giuseppe Di Carlentini** est un des correspondants Midi Libre de St-Laurent. Il est chargé de couvrir les évènements et l'actualité de la vie quotidienne de la commune.
Tél : 06 80 23 54 06
cirino.dicarlentini@gmail.com
Un second correspondant, **Mathieu Candel, est chargé de la vie associative.**

Comité de programmation LEADER du 30 septembre 2020

Bienvenue aux nouveaux membres!
Suite aux élections communautaires, le 16 septembre, le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural (PETR) Vidourle Camargue a installé de son comité syndical à Aimargues.
Les 44 représentants des 5 communautés de communes : Terre de Camargue, Petite Camargue, Rhôny Vistre Vidourle, Pays de Lunel et Pays de Sommières ont élu leur président et 7 vice-présidents.
Seul candidat et président sortant, M. Pierre Martinez, maire de Sommières et Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières a été réélu. Le maire, Thierry Féline est le 3ème Vice-président chargé du projet de territoire.
https://www.petr-vidourlecamargue.fr/

Crédit photo : PETR VC.
Le comité de programmation en séance à Codognan



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nettoyons la nature

Comme chaque année, l'opération «Nettoyons la nature» était organisée le samedi 25 septembre, à l'initiative de la commission développement durable, pilotée par Rodolphe Teyssier, adjoint, en collaboration avec les jeunes élus du CMEJ. Moins de déchets mais plus de ramasseurs, c'est le réjouissant bilan de l'opération 2020 de «Nettoyons la nature». Au total, une quarantaine de jeunes et moins jeunes ont arpenté la zone urbaine et périurbaine de Saint-Laurent d'Aigouze pendant deux heures. Ils ont ramassé environ 200 kilos de déchets. Une benne entière a été remplie. L'opération sera renouvelée au printemps sur les berges du Vidourle.



Ensemble, zéro mégot sauvage !

L'Institut marin du Seaquarium a déposé un dossier auprès de la Région Occitane dans le cadre du budget participatif sur la thématique « solution pour la mer et le littoral ».
Trop nombreux sont les mégots qui jonchent le sol ! Le lavage vers les caniveaux ne fait qu'accélérer le problème de pollution des mers. Ce déchet arrive en tête de tous les comptages et collectes de déchets partout sur le littoral, dans les ports mais aussi parcs jardins, bordures de routes…
La région a sélectionné le dossier. Les citoyens ont été appelés à voter en ligne. Le nombre de votes obtenus sera le critère de lancement du projet qui concerne les villes de Saint-Laurent, Aigues-Mortes et le Grau du Roi. Il y a à la clé 50 000 € d'aides à l'investissement pour le territoire.
Dans cet esprit, nous avons le projet de créer une zone non-fumeurs aux alentours de la crèche, du groupe scolaire et des jardins d'enfants.

« Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie »

Les journées du patrimoine 2020

Cette année, elles étaient organisées par l'Office du Tourisme et la commission Culture et Valorisation du Patrimoine.
Les visiteurs ont pu découvrir l'exposition consacrée aux anciennes photos de classe des écoles de Saint-Laurent. Bon nombre de saint-laurentais ont participé avec enthousiasme aux jeux de reconnaissance des visages d'enfants mis en place par les dynamiques Alexandra et Gisèle.
Des ateliers attendaient aussi un public venu nombreux pour participer à des lectures publiques faites par la « Compagnie des si ».
Au programme, un retour magique dans le monde de Marcel Pagnol avec des extraits du « Temps des Secrets » lus avec talent et passion par Choupette et Hélène. Qu'elles en soient remerciées !
Les « ateliers dictées », quant à eux, ont replongé les participants dans une ambiance de classe « à l'ancienne », avec reconstitution d'un décor caractéristique des années 1950.
Les dictées ont été animées par la souriante Inès Hugon et deux anciens enseignants de la commune, Maguelone Launay et Gilbert Ruiz, qui n'avaient rien perdu de leur belle énergie et de leur humour.
Une absence néanmoins regrettée, celle de Suzette Valibouze à laquelle l'adjointe à la Culture et au Patrimoine, Laure Perrigault-Launay, a tenu à rendre hommage en offrant une lecture de quelques souvenirs croustillants de cette maîtresse qui a tenu, et tient toujours, beaucoup de place dans le cœur des saint-laurentais et saint-laurentaises. Les conditions et prévisions climatiques ont malheureusement écourté cette belle journée et n'ont pas permis l'organisation de la visite de la réserve naturelle de Mahistre prévue le dimanche matin.
Ce « samedi du patrimoine » laissera néanmoins un excellent souvenir à tous !











Nouveauté !

Un ciné-club intergénérationnel à Saint-Laurent d'Aigouze !

Lancement de la saison cinématographique 2020/2021 :

La commission Culture, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes vous proposera durant l'année une programmation de films tout public présentés par un professeur de cinéma.



Rendez-vous,

en famille ou entre amis, pour **la projection du 1er film** sur le thème de Noël, **le 5 décembre à 17h30, salle Vincent Scotto.**



Concert du jour de l'An

Au programme :
Raphaël Stéfanica et ses amis
à Saint-Laurent d'Aigouze !

La commission Culture vous attend le 1er janvier 2021, à 18h, salle Vincent Scotto.

Afin de réaliser un «poster souvenir» commun qui sera affiché chez nos commerçants, merci d'envoyer au plus tard le mardi 15 décembre, une photo de votre façade, un élément de façade, une porte, etc ... une fois décorés à **communication@mairiesldaigouze.fr**

Une lueur d'espoir pour Noël...

La commission Culture et Valorisation du Patrimoine lance une grande opération de décoration et de mise en valeur des façades de maisons.

A vos lumières, vos idées, vos décors de fête !





"Saint-Laurentais du centre historique, des secteurs pavillonnaires et des mas... partagez vos talents !"

Au jour de l'impression du magazine, selon l'évolution du dispositif sanitaire, les événements sont suceptibles d'être annulés ou reportés.

HISTOIRE & PATRIMOINE



Cette page que vous retrouverez dans chaque magazine a pour objectif de nous plonger dans le passé, plus ou moins lointain, de notre cher village. Madeleines de Proust pour certains, découvertes pour d'autres, la joie du partage devrait être au rendez-vous pour tous !
Nous retrouverons régulièrement dans cette rubrique des écrits de Robert Brachet que ce dernier nous a permis de diffuser. Qu'il en soit ici vivement remercié !
Belles lectures à tous de ces pages de notre Histoire communale.

PESTE et COVID : mêmes combats

Elle est entrée à pas de loup dans le courant de septembre 1629. On ne sait pas trop si le phénomène est marginal, mais les signes sont inquiétants. Les premiers fiévreux apparaissent très vite, ils disparaissent en deux ou trois jours, on les enterre avec des pincettes : premier signe de « distanciation sociale ». La contagion se propage, son avance est rapide. Panique à bord, beaucoup s'empressent de rédiger leur testament.

Les testaments sont généralement estampillés dans le bureau du notaire. Sauf lorsque le moribond n'a plus la force de sortir de sa maison et que le tabellion refuse d'y entrer. C'est ce qui se produit le 31 octobre lorsqu'Etienne Aumède, couturier au bout du rouleau, teste en faveur de sa femme et de son fils. L'acte est alors rédigé «devant la maison dudit fils Aumède qui a mis la tête à la fenêtre à cause que le notaire et les témoins n'ont voulu entrer dans sa maison à cause de la maladie contagieuse». Premiers «gestes barrières».



En Novembre, Saint-Laurent est complètement empesté. Les consuls affolés délibèrent pour enrayer ce qui peut l'être. Ils décident de «se pourvoir d'un maître chirurgien pour médicamenter les habitants atteints du mal contagieux qui a cours audit Saint-Laurent». Leur choix se portera sur Mathieu Jausseran, maître chirurgien d'Aigues-Mortes. Il lui est proposé 240 livres par mois « sans préjudice de se faire payer aux particuliers qu'il traitera. Et à celui que le mal aura (atteint), s'il décède, il lui présentera ses gages jusques à son décès ». Autrement dit, le médecin se fera payer par les morts avant qu'ils le soient. Première apparition des «spécialistes» : ils seront innombrables.

Prudent, le notaire prend ses distances. Le 4 novembre, il abandonne son cabinet «et se retire dans sa cabane à la carrière Vacaresse où il reçoit les contrats», entre autres une convention entre les consuls et le sieur Périer, maître apothicaire, qui offre de « servir la communauté pendant la maladie contagieuse ». Périer fournira les médicaments nécessaires, «sera payé par les habitants qu'il traitera et, pour les insolvables, les médicaments seront payés par les consuls. Il viendra trois fois par semaine et, «quoi qu'il en coûte», sera payé 300 livres par mois». La poudre de perlimpinpin et les poutringues de maître Périer ne parviennent pas à tuer tout le monde, malgré la bonne volonté de l'apothicaire. Elles ont tout de même entamé le stock disponible des malades en voie de disparition et réduit de facto la clientèle du docteur Jausse-

ran qui tenait l'exclusivité sur les morts à crédit. La présence d'un concurrent efficace qui précipite les trépas sans l'ordonnance du médecin, déclenche le courroux de l'illustrissime Jausseran atteint dans sa dignité. Lui qui soignait les pestiférés sans pour autant les guérir, qui faisait payer les morts de leur vivant «menace les consuls de quitter son service et de pourvoir (à sa place) quelque personne capable de le remplacer» Il se retirera dans ses remparts, pas à Marseille.

D'autres médicastres lui emboiteront le pas. Le nommé Janin apparu en Janvier, disparaîtra dans la tourmente en Février, il sera suivi d'une armée de rebouteux, charlatans, guérisseurs de tous poils, présentant élixirs et baumes censés remplacer le saint chrême.

Les «soignants» portent une coiffe en guise de «charlotte», un vêtement ample semblable à une «blouse», des bottines et des gants pour éviter les «gestes contacts», un bâton pour maintenir la «distanciation» face aux «symptomatiques». Enfin, un masque en bec de corbeau, non en «bec de canard» comme aujourd'hui. Il nous a suffi de changer de nom d'oiseau.

Autres maux, mêmes méthodes.

D'après Voyage au centre de nos terres, par Robert Brachet.





Pour plus de détails sur ses ouvrages,
aller sur Google et taper :
Histoire de Saint-Laurent Robert Brachet

Les 3 tomes sont également disponibles :
- pour le prêt à la médiathèque intercommunale de Saint-Laurent d'Aigouze
- consultables sur place à l'office de tourisme
- en vente au bureau de tabac
- en vente directement auprès de Robert Brachet,
tél : 04 66 88 19 37
robert.brachet@wanadoo.fr

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Bienvenue à la médiathèque André Chamson !

Après de longs mois de travaux et un contexte compliqué par la crise sanitaire la médiathèque André Chamson a ouvert au public le 4 septembre dernier ! Cet équipement de 1000 m² vient compléter le réseau intercommunal en regroupant les services administratifs et techniques.

Un projet en harmonie avec son environnement
Le projet a été confié à l'architecte montpelliérain, Emmanuel Nebout, en coopération avec deux architectes aigues-mortais, Ludovic Fontaine et Guillaume Houny. La longue façade en pierre percée de fenêtres étroites reprend les codes des remparts voisins. Au rez-de-chaussée, les grandes baies vitrées ouvrent largement sur la ville et son environnement…

Un véritable lieu de vie
Le bâtiment a été conçu comme une vaste nef à deux niveaux avec des espaces documentaires, un pôle presse, des salles de travail, des salons de lecture, un coin enfant, des jardins intérieurs et un auditorium pour accueillir des conférences, des projections et des spectacles à petites jauges… : une foule de services pour tous les goûts, toutes les générations !

Un projet à l'échelle du territoire
La médiathèque André Chamson est désormais la «tête de réseau» du service de lecture publique. Son fonds documentaire, et ses équipements (ordinateurs, vidéo-projecteur, poste d'écoute, boîte retour…), ses espaces dédiés vont permettre de diversifier et d'élargir l'offre de service proposée aux habitants de Terre de Camargue : coaching emploi, spectacles, ateliers, contes, rencontres d'auteur, conférences, ….
Pour rappel, l'inscription dans les médiathèques intercommunales est gratuite et la carte est valable dans les 3 établissements.

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ CHAMSON
Rue Nicolas Lasserre à Aigues-Mortes
04 66 53 68 16
mediatheque@terredecamargue.fr
Facebook @Médiathèques en Terre de Camargue









Suivez-vous sur facebook

Des «Stop pub» aux couleurs du territoire

Version «flamant rose» ou version «taureau», des autocollants Stop pub sont à la disposition des habitants. En le plaçant sur votre boîte aux lettres, vous participez à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. Les autocollants sont distribués gratuitement au siège de Terre de Camargue, dans les médiathèques, au centre Aqua-Camargue, à l'office de tourisme de St-Laurent d'Aigouze et dans les régies des restaurants scolaires.





Représentation des élus saint-laurentais au sein des commissions, organismes et établissements publics, au titre d'élu communautaire

- *DSP (Délégation de Service Public) :* Florent Martinez, titulaire et Jean Paul Cubilier, suppléant.
- *Commission de contrôle financier DSP :* Florent Martinez, titulaire et Jean Paul Cubilier, suppléant.
- *SYMADREM (Syndicat Mixte interrégional d'Aménagement des Digues du Delta du Rhône et de la Mer) :* Thierry Féline, titulaire et Florent Martinez, suppléant.
- *EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Vidourle :* Thierry Féline, titulaire.
- *EPTB Vistre Vistrenque :* Thierry Féline, titulaire et Florent Martinez, suppléant.
- *PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) :* Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez, titulaires et Jean Paul Cubilier, suppléant.
- *SCOT Sud Gard :* Thierry Féline, Laure Perrigault -Launay, Florent Martinez.
- *Syndicat Mixte Entre Pic et Etang :* Thierry Féline et Florent Martinez.
- *MLJ (Mission Local Jeunes) :* Thierry Féline, titulaire.
- *Conseil d'exploitation des ports maritimes de plaisance d'Aigues-Mortes et de Le Grau du Roi :* Thierry Féline.
- *CDEC (Commission Départementale d'Equipement Commercial) :* Thierry Féline.
- *CAO (Commission d'appel d'offre) :* Florent Martinez, titulaire.
- *CNAS (Comité National d'Action Sociale) :* Florent Martinez.
- *Comité Technique :* Thierry Féline, Florent Martinez, titulaires et Jean Paul Cubilier, suppléant.
- *Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail CHSCT :* Florent Martinez, titulaire et Jean Paul Cubilier, suppléant.



Coups de cœur des médiathèques



BANDE DESSINÉE
L'immortelle, de Pascal Bresson (Scénario) et Hervé Duphot (Dessinateur)

Cet album est un vibrant hommage à Simone Veil, figure féministe populaire et discrète. Le récit s'attache aux temps forts de sa vie, de la loi pour l'IVG défendue à l'assemblée nationale, à son enfance à Nice avant d'être déportée avec sa famille.



CD
Lift Your Spirit, Aloe Blacc

Aloe Blacc, le dandy de la soul signe enfin son grand retour avec Lift Your Spirit
Pour ce nouvel opus, il s'entoure de producteurs et auteurs de renom comme Pharrell Williams, DJ Khalil, Eminem, Dr. Dre...)



MAGAZINE JEUNESSE
Petite salamandre

Petite Salamandre fait découvrir à ses lecteurs de 4 à 7 ans la nature qui les entoure.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



SPORT

Lors du conseil municipal du 14 septembre, Yohan Sanchez conseiller municipal, délégué au sport et à l'animation jeunesse, a exposé les obligations à respecter, dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid19, pour organiser la course pédestre « Ô tour de la Carbonnière » du 31 octobre.
Au vu de ces conditions, l'ensemble des membres du conseil municipal a décidé d'annuler la course.

Amis sportifs, nous vous donnons rendez-vous en 2021 : le dimanche 7 novembre le matin.

COVID19 : Protocole sanitaire dans les équipements recevant du public (ERP) de la commune

Un protocole sanitaire a été affiché dans chaque équipement communal mis à disposition des associations, des particuliers et entreprises.
Un règlement intérieur a été établi et une charte d'utilisation des locaux communaux signée par chaque utilisateur.
Les associations ont repris leur activité le mardi 15 septembre. Les clubs sportifs affiliés à des fédérations nationales ont transmis leur propre protocole sanitaire. Cependant, les mesures prescrites par les décrets ministériels du 19/10 et du 30/10/20 n'ont pas permis aux associations de poursuivre leur activités.

Des médias au service des associations !

Vous souhaitez faire une annonce, un article dans le journal Midi libre !
Nous avons aujourd'hui un correspondant pour la vie associative, vous pouvez contacter Mathieu Candel au 06 75 28 52 15, mathieu.candel94@gmail.com

Notre radio locale Delta fm Terre de Camargue 88.9 est également à votre disposition pour vous aider à promouvoir vos activités.
Tél : 04 66 51 40 30 - contact@delta-fm.com

VIE ASSOCIATIVE

Journée des Associations

La traditionnelle journée des associations s'est déroulée le samedi 5 septembre. Une trentaine d'entre elles était présente malgré un contexte particulier. En effet, les conditions sanitaires du moment nous ont obligés à mettre de la distance entre les divers stands, mais aussi à annuler les démonstrations prévues par les associations. Malgré la situation, les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir les différentes activités proposées à Saint-Laurent d'Aigouze, mais pas seulement, car nous avons également accueilli le football américain, la ligue contre le cancer et un stand «Neocyclo» qui proposait le marquage préventif contre le vol des vélos.
La matinée s'est terminée par un repas pris en commun préparé par Eddy et Karine du Café du commerce.

Association des commerçants

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS & ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

Le 15 mars dernier, une annonce inédite par le gouvernement a impacté fortement nos acteurs économiques locaux. Certains ont dû fermer leur commerce, d'autres ont pu rester ouverts en aménageant leur accueil, et d'autres ont pu mettre en place des livraisons à domicile pour limiter l'impact de l'arrêt de leur activité. Il a fallu s'adapter très vite à ces mesures. En partenariat avec la mairie, un service de livraisons à domicile a permis aux personnes les plus isolées ou fragiles d'être ravitaillées régulièrement.
Après un arrêt du marché hebdomadaire d'environ 3 semaines, grâce à la persévérance de M. Pelissier et avec le soutien de la présidente

Cercle Langue d'Oc du Canton d'Aigues-Mortes "École félibréenne"

Vous voulez apprendre notre culture linguistique locale ? Vous voulez participer à nos diverses activités ?
Vous voulez lire notre bulletin, provençal-français, la "Pounchudo" ?
- Atelier de provençal : (gratuit pour les affiliés) à l'école Charles Gros, à Aigues-Mortes, le mercredi de 16h15 à 17h15 pour les débutants, de 17h30 à 19h30 pour les confirmés
- Café provençal : tous les premiers mardis de chaque mois (novembre/juin) à la maison du Peuple de Saint-Laurent-d'Aigouze de 18h à 21h30.
Chers amis fidèles de notre Café Provençal, nous sommes au regret de vous annoncer que nous ne pourrons pas reprendre ces soirées provençales tant que le protocole sanitaire sera instauré. Nous le regrettons vraiment car depuis sa création en 2009 c'est la première fois que nous devons y renoncer.
Ne manquez pas de nous lire dans notre bulletin trimestriel 44 pages bilingue couleur, les articles sont variés, régionaux et traitent de notre très belle culture provençale.
Contact : Sylvia PUIG, 4, impasse Bir Hakeim, à Aigues-Mortes, tél. 06.47.55.75.99
Nous vous souhaitons un bel automne et au plaisir de se rencontrer.



Association pour la Sauvegarde de l'église de Saint-Laurent

Alors que 2020 entame son dernier trimestre, le constat est que cette année aura mis un frein à notre association, à ses activités et par là-même au but qu'elle s'est fixé : aider au financement des travaux de l'église par le biais des bénéfices réalisés par ses manifestations. Allant même jusqu'à ne pas nous laisser l'opportunité d'organiser, dans son format classique, notre Assemblée Générale. Une des rares satisfactions aura été de pouvoir participer à la Journée des Associations début septembre.
A l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, nous gardons l'espoir de pouvoir organiser, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur, le vide-commodes d'arlésiennes, le samedi 21 novembre prochain (Salle Scotto).
Malgré tout, les membres du bureau réfléchissent à des activités revisitées pour la fin de l'année et restent à votre entière disposition pour toute commande de stylos, de cartes de vœux, de vin (Gris et Rouge) et de chocolats... pour préparer Noël sereinement.
Portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches pour que nous puissions tous nous retrouver dans un avenir proche.
Les membres du bureau
Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Mylène Dufresne, Michel Néel, Chantal Darmigny, Catherine Rousseau

et artisans saint-laurentais

de la chambre d'agriculture, Magali Saumade, le marché a pu à nouveau fonctionner avec un protocole bien respecté de tous.
L'association a également pris l'initiative de commander à plusieurs reprises des gants et du gel hydroalcoolique en fonction des besoins des activités de chacun.
La création d'un collectif de soutien aux acteurs économiques locaux a été initiée. Elle a permis de récolter la somme de 5000€ qui va être reversée aux dossiers des plus sinistrés. Nous remercions les généreux donateurs ainsi que tous les clients pour leur fidélité et leur soutien durant cette épreuve.
Nous espérons vous rencontrer lors du marché de Noël prévu le 5 décembre prochain, au détour d'un stand ou d'un vin chaud.

Je donne mon sang à St Laurent

Au cours de l'année 2020, nous avons atteint la barre des 230 donneurs. Un grand merci pour votre acte généreux.

Pour l'année 2021, l'ADSB «Je donne mon sang à St Laurent» vous donne rendez-vous pour 4 collectes : les mercredis 13 Janvier, 24 Mars, 23 Juin et 22 Septembre, de 14h00 à 19h30 à la Salle V.Scotto

Informations importantes : Une carte d'identité doit être présentée obligatoirement à chaque don.

Les femmes peuvent faire un don de sang 4 fois par an et les hommes 6 fois par an ; un délai de 8 semaines est nécessaire entre chaque don. Or les dates des 4 collectes respectent ce délai : vous pouvez donc vous présenter à chacune de ces dates.

A vos agendas. Venez Nombreux

Donner son sang permet de sauver des vies.

Nous comptons sur vous ! Merci d'avance.

Pour tout renseignement : 06.65.22.42.40

Le Café Citoyen

La progression de l'épidémie de coronavirus nous oblige à suspendre les rencontres programmées du Café Citoyen et nous le regrettons.

Nous avions retenu les thèmes suivants :

- Notre rapport à la loi, avec Jean-Louis Mathieu, psychologue, Didier Lin, conciliateur de justice et une gendarme de la BPDJ. Comment ce rapport se construit pour chaque individu, et d'ailleurs cette épidémie a révélé des comportements rebelles et a montré comment l'intérêt général peut être perçu comme une perte des libertés individuelles par certains.
- Conférence débat sur le sommeil avec le Professeur Dauvilliers, neurophysiologiste au CHU Gui de Chauliac à Montpellier et expert international, à l'origine de multiples études sur le sommeil et ses pathologies
- L'aménagement du territoire : comment faire en sorte que ce soit durable; l'artificialisation des terres avec le grignotage d'espaces naturels , agricoles ou forestiers (le projet immobilier contesté de 400 villas à l'entrée nord de St Laurent ou bien la construction d'un entrepôt d'Amazon prévu sur la commune de Fournès de 40000 mètres carrés !). Mais peut-on contrer l'étalement urbain ? De multiples questions auxquelles toutes les communes sont confrontées.

Nous avions fait appel comme d'habitude à des intervenants de qualité, nous espérons les retrouver dès que la situation sanitaire sera moins dangereuse, et bien sûr vous retrouver, vous qui fréquentez déjà le Café Citoyen ainsi que les nouveaux inscrits pour renforcer ce lien social fondamental et la convivialité de nos rencontres.

FNACA

Comme toutes les associations, la FNACA a eu très peu d'activités pendant le confinement : présences réduites au monument aux Morts le 19 mars ainsi que les 8 mai et 18 juin.

L'année FNACA a commencé le 1er septembre.

Habituellement à cette époque, nous organisons notre assemblée générale avec la reprise des cartes et le calendrier pour l'année en cours.

Les circonstances sanitaires et le grand âge de nos adhérents (les plus vieux ont 88 ans) nous contraignent à différer cette A.G à une date ultérieure.

Les cartes ont été réparties entre les membres du bureau et chacun rencontre l'adhérent à son domicile, ce qui limite au maximum les contacts.

Nous attendons des conditions plus favorables pour nous retrouver et partager des moments de convivialité.

Les Peintres en liberté

Après une période estivale calme, dûe au contexte sanitaire, l'association «Peintres en Liberté» a organisé sa grande exposition de rentrée.

Ce ne sont pas moins de 12 artistes qui ont donc eu le plaisir d'exposer à la halte nautique de Gallician, toute proche de Saint Laurent d' Aigouze.

Lors du vernissage qui s'est tenu le 4 septembre, ce sont 71 œuvres de toute nature (aquarelles, acryliques, dessins, huiles et pastels) qui ont été présentées à la centaine de personnes venues à cette occasion.

La richesse et la diversité des œuvres exposées montrent la vitalité de cette association qui organise plusieurs expositions annuelles, dont la majorité se déroule à Saint-Laurent, avec le soutien de la municipalité qui met notamment à disposition la salle des associations dans laquelle les artistes se réunissent tous les mardis et mercredis.

Cette exposition, organisée sous l'égide de la Communauté de communes de Petite Camargue, avec l'appui de la municipalité de Saint Laurent, s'est poursuivie tout au long du mois de septembre, pour le plus grand plaisir des visiteurs de ce magnifique site qu'est la halte nautique de Gallician.



Association de Loisirs Les Joyeux Lurons

Les adhérents se sont retrouvés pour la reprise des lotos le mardi 15 septembre après-midi, suite à l'autorisation d'ouverture des salles communales.
Cette reprise a eu lieu dans le plus grand respect des règles sanitaires imposées, règles que la Présidente a énumérées à l'attention de chacun.
Les voyages et sorties qui étaient prévus, ont bien sûr étaient annulés en raison du COVID-19.
Si la crise sanitaire le permet, elles seront reconduites pour 2021.
Pour toutes informations, adhésions, nous vous invitons à vous rapprocher du bureau :
Andrée 06 64 45 03 83
Rosette 06 31 24 31 61
Irène 06 76 67 05 93
Mireille 06 89 81 72 90
Notre association est ouverte à tous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Secours Populaire

Le secours populaire demande de ne pas déposer le linge devant la porte du local, car celui-ci est alors volé. Pour vos dons, veuillez contacter Madame Léonard, la présidente de l'association.
353 boulevard gambetta
St-Laurent d'Aigouze
Ouvert les 2èmes et 4èmes mercredi du mois, de 14h à 17h. Tel : 04 66 02 98 98

La pause pastrouille

Les copines de la pause pastrouille se retrouve le lundi de 14h à 17h à la salle des Peintres à St Laurent. Club de loisirs créatifs avec du fil..., des aiguilles ... mais pas que, nous proposons chaque mois un thème différent pour celles qui souhaitent être accompagnées.
Rejoignez-nous suivant votre temps libre, avec toutes sortes d'ouvrages pour y papoter, échanger en toute amitié. Autour d'un café et d'une petite collation, nous nous entraidons, nous échangeons nos idées, des savoirs faire... et nous passons un moment convivial et agréable.

Les Mankpad'R



Pour démarrer la nouvelle année en beauté les Mankpad'R vous ont concocté une super soirée.
Venez chanter, danser, manger et surtout vous amuser en toute convivialité.
Au programme :
- Un apéritif en musique
- Quelques morceaux choisis interprétés par les choristes accompagnés de leur chef de chœur et de cœur
- Un bon repas entre amis avec une animation karaoké où chacun pourra chanter, interpréter, susurrer...
S'amuser !

Samedi 31 janvier à partir de 19h - Salle Vincent Scotto
Repas et animations 25€/pers.
Réservation obligatoire avant le 24 janvier 2021.
Tel : 06 14 25 64 06 - Courri@l : les.mankpadr@gmail.com

Des mots pour dire



Les filles de la compagnie sont heureuses de vous annoncer la «5éme édition du week-end théâtre à Saint Laurent d'Aigouze» les 27 et 28 mars 2021 à la salle Vincent Scotto.
Envie de voir ou de revoir notre dernière création :
- Samedi 27 mars à 21h :
«Les Séparables» de Fabrice Melquiot dans une mise en scène de Vanessa Mattioli de la Cie de théâtre professionnelle «les Rasants».
- Dimanche 28 mars :
spectacle pour enfants. Nous vous dévoilerons le spectacle dans la prochaine édition !

Infos et réservation :
courri@l : desmotspourdire30@gmail.com
Tél : 06 10 83 63 52 - 06 22 77 22 91
www.desmotspourdire.fr
Au plaisir de vous accueillir ! Clémence, Cathy et Noëlle



Crédit photo @ Noah Cortes

Le club taurin Lou Bandot

Après la saison gâchée par la crise de la Covid 19 (annulation du Printemps des Royales), le club taurin a pu organiser sa seule et unique course le 23 août.
Dénommée trophée Guy Hugon, elle a vu concourir les 7 manades du Printemps des Royales.
Nous avons eu l'honneur de recevoir une équipe de qualité orchestrée par le raseteur J. Cadenas (prix du meilleur raseteur de l'après-midi) la pépite du moment.
Cette course nous a offert de grands moments, du premier au dernier taureau.
Bambino de la manade Laurent (vainqueur du trophée Guy Hugon) nous a régalés avec ses longues poursuites et ses envolées derrière les hommes en blanc, entre autres avec le raseteur L.Orcel qui a su s'harmoniser avec lui et charmer le public.
C'est donc à ce jeune raseteur que le CT Lou Bandot a décerné un coup de cœur comme meilleur animateur de la course.
C'est avec enthousiasme que nous donnons rendez-vous à tout le public afeciouna la saison prochaine pour le Printemps des Royales 2021.
Il vous sera communiqué prochainement la date de la prochaine assemblée générale du club taurin.



Comité des fêtes

Sacrée année 2020 !!
Le contexte sanitaire nous a privé de beaucoup de choses, de bons moments festifs en famille, entre amis...
Nous avons bataillé jusqu'au bout pour pouvoir proposer quelque chose.
Et c'est sous un format inédit que s'est tenu «St Laurent 2020».
Nous avons eu la chance, le bonheur en ce mois d'août de voir enfin sortir nos chers bious du toril ! Après des mois de frustration, Carmen a retenti dans nos arènes et des frissons sont apparus malgré la chaleur écrasante.
De l'émotion également, en ce vendredi 21 août, lors de l'hommage à George Tourreau, notre portier durant tant d'années. Et avec la présence en piste de son petit-fils, Jordan Cugnière, tout jeune promu à l'avenir, à qui nous souhaitons beaucoup de réussite.
Un clin d'œil spécial à notre fabuleuse jeunesse pour son implication dans l'animation de cette semaine spéciale...
Nous travaillons d'ores et déjà au programme 2021, en croisant les doigts !!
Un grand merci à tous et à l'an qué ven ...

Les 50 ans de la manade Cuillé sur la piste



Association saint-laurentaise de yoga



Nous avions profité des beaux jours pour organiser nos séances en plein air après le 11 Mai, mais nous pouvons nous retrouver à nouveau en salle, en respectant les consignes sanitaires en vigueur.
Il est encore temps de se joindre à nous le mardi de 17h45 à 19h15 au gymnase et/ou le jeudi de 17h30 à 19h00, salle V. Scotto.
Renseignements complémentaires :
asly30220@gmail.com
ou 06 51 25 92 42 - 06 88 81 10 65



Le vendredi 9 octobre, lors d'une splendide journée automnale, nos arènes ont eu le privilège d'accueillir les 50 ans de la Manade Cuillé. L'anniversaire d'une manade de légende qui s'est vue remettre la médaille de la Ville par Monsieur le Maire.
Mignon, triple biou d'or, foule notre piste pour sa dernière sortie.
Des taureaux d'avenir qui peuvent prétendre reprendre le flambeau des légendes qui ont fait l'histoire de la manade. Des tenues blanches remarquables.
Un Carmen général est accordé à cette course, sous un tonnerre d'applaudissements offert par les aficionados comblés, au moment même où sonnent les cloches de notre belle église. Il est des moments où le temps suspend son vol ....
Nous sommes très fiers, le comité des fêtes associé au club taurin Lou Bandot, de vous avoir proposé cette course qui restera dans l'histoire de nos arènes.

Adrenalteam

Le sport, c'est la santé !
En plus des incontournables activités gym senior, marche dynamique de santé et la gym parents bébé 9 mois à 3 ans, l'association Adrenalteam démarre cette rentrée avec une nouvelle activité le Bungypump qui combine la marche avec le renforcement musculaire tout en protégeant les articulations qui se pratique à l'intérieur et à l'extérieur.
Ce bâton de marche différent de ceux de randonnée ou de marche nordique, équipé d'une pompe de résistance, permet en effet de faire en plus du travail d'endurance, un travail de renforcement musculaire de la partie haute du corps tout en soulageant les articulations mais aussi de faire travailler en coordination les membres inférieurs et supérieurs.
Cette activité avec les bâtons permet d'augmenter de plus de 68 % la dépense calorique que sur une marche active sans bâtons et 38% de plus qu'avec de simples bâtons de randonnée.
Vous avez entre 15 et 90 ans? N'hésitez pas à nous contacter et venez essayer !
Nous vous rappelons que les inscriptions sur les cours peuvent se faire toute l'année.
Téléphone 06 27 03 24 70
contact@adrenalteam.com

Karaté Goju Ryu



Une belle rentrée pour le karaté Goju Ryu !
Le karaté Goju Ryu de Saint-Laurent d'Aigouze a fait sa rentrée pour la deuxième année consécutive et a repris les cours le 7 septembre.
La journée des associations a permis à 8 personnes, enfants et adultes, de s'inscrire cette année encore, grossissant ainsi le nombre des adhérents des dojos de terre de Camargue.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.
Pour tous renseignements contacter
Bruno Diot 06 87 81 74 74

Le Club de Gym St Laurentais

Les cours ont repris avec une grande motivation et dans la bonne humeur le 15 septembre, salle Vincent Scotto, après une longue trêve sanitaire inopinée. Pour rappel, les cours ont lieu :

- Le lundi de 19h à 20h salle Scotto gym style pilâtes avec Nans.
- Le mardi de 19h à 20h salle Scotto Zumba avec Sébastien.
- Le jeudi de 19h à 20h salle Scotto renforcement musculaire avec Nans.

Un essai des trois cours est possible.
À l'inscription, fournir un certificat médical et attestation responsabilité civile.

Renseignements auprès de
Estelle 06.75.35.96.41 ou
Lauriane 06.62.62.30.72
Facebook :
club de gymnastique saint-Laurentais

Camargue tennis de table

L'association Camargue tennis de table organisait, le samedi 19 septembre, l'assemblée générale du comité du Gard de tennis de table en présence de M. le maire Thierry Féline et de Yohann Sanchez, conseiller municipal délégué au sport.
A cette occasion, Thierry Féline a reçu la médaille d'or du comité du Gard. Christian Rabaud ne se représentant pas pour le poste de président, une nouvelle élection a eu lieu.
Après les votes des représentants des différents clubs, c'est Rudy Thérond, bien connu dans le village et licencié au sein du club Camargue tennis de table qui prend la présidence du comité pour les 4 prochaines années. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouveaux projets qu'il veut insuffler dans ce sport.
Les entraînements ont débuté le 16 septembre tous les mercredis et jeudis de 18h à 20h30 au gymnase de Saint Laurent. Pour les débutants, les 2 premières séances sont gratuites.
Le protocole sanitaire affiché à l'entrée du gymnase doit être respecté.
Renseignements au 06 40 69 43 91



BOULANGERIE - PATISSERIE :
L'ATELIER DE PAULUS

Tél : 04.66.51.68.96
4 avenue du Général Trouchaud
30220, St Laurent d'Aigouze

Ouvert du Mardi au Samedi : 6h30/13h - 16h/19h30
Dimanche : 6h30/13h

VOTRE ANNONCE ICI

Contactez le service communication
04 66 88 17 00 - 04 66 88 84 82
communication@mairiesldaigouze.fr

La Maison du Chien

TOILETTAGE
ACCESSOIRES
ALIMENTATION

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h
Fermé le mercredi

Saint-Laurent d'Aigouze 04.66.53.41.87



SAURA
MENUISERIE
depuis 1983
BOIS
ALU
PVC
Tél. 04 67 71 49 24 – Saint-Laurent-d'Aigouze – Marsillargues



ALS
LOCATIONS • MATERIELS
www.alslocations.com

&

CROQ'N'DOG
Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

PETITS PRIX TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ

ROYAL CANIN · Instinct · PRO PLAN · LIBRA



33,90€ 15 kg
29,99€ 15 kg
25,99€ 3kg
5,99€ 600g

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.
makita · STIHL · VIKING · ECHO



Ne cherchez plus...
nous avons
le matériel
qu'il vous faut !

Ouvert du Lundi au Samedi

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES

ideocom 06 77 08 80 89 - www.ideocom.fr

Vous souhaitez rencontrer des élus ?

Nous sommes à votre écoute lors de permanence en mairie et sur rendez-vous au 04 66 88 12 77
Les élus qui ne figurent pas dans ce planning vous reçoivent sur rendez-vous

LUNDI

Laure Perrigault-Launay
1ère adjointe déléguée aux affaires générales, culture, valorisation du patrimoine et des traditions
Reçoit sur rendez-vous de 9h à 12h

MARDI

Laure Perrigault-Launay
1ère adjointe déléguée aux affaires générales, culture, valorisation du patrimoine et des traditions
Reçoit sur rendez-vous de 9h à 12h

Evelyne Féline
Adjointe déléguée aux affaires sociales, aux liens intergénérationnels et aux solidarités
Reçoit sur rendez-vous de 14h à 17h

MERCREDI

Guy Coste
Adjoint délégué au cadre de vie, à la propreté et aux travaux d'aménagements urbains
Reçoit sur rendez-vous de 10h à 12h

JEUDI

Florent Martinez
Chargé de mission, référent de services techniques et de la police municipale. Vice-Président de la communauté de communes Terre de Camargue
Permanence de 9h à 12h

Laure Perrigault-Launay
1ère adjointe déléguée aux affaires générales, culture, valorisation du patrimoine et des traditions
Reçoit sur rendez-vous de 14h à 17h

VENDREDI

Rodolphe Teyssier
Adjoint délégué à la communication, au protocole, développement durable et correspondant défense
Reçoit sur rendez-vous de 10h à 12h

Laure Marcon
Adjointe déléguée à la petite enfance, enfance, aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la citoyenneté
Reçoit sur rendez-vous de 14h à 17h

DERNIER SAMEDI DU MOIS

Marie-Luce Pélissier Jaber
Vice-présidente du centre communal d'Action Sociale CCAS
Reçoit sur rendez-vous de 9h à 12 h

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léa, Maé Royer, le 16 juillet
Mélina Merfeld, le 19 juillet
Maylan Gauvin, le 28 juillet
Joy Marioge, le 4 août
Jianny, Michel, Joan Pires, le 9 août
Anna, Noélie Terme, le 18 août
Lys, Marine Nardella, le 20 août
Alba, Véronique, Murielle Jouetre, le 4 septembre
Alix, Maria, Léa Lobjois, le 7 septembre
Thiago, Yannick, Fabrice Thery, le 28 septembre
Baptiste, Gaspard Fabre Couderc, le 25 octobre
Sandro, Guillaume, Stéphan Rodriguez, le 27 octobre
Pia, Manuella, Paulette Clarion, le 29 octobre

Mariages

Cyril Marchand et Ange Schneider, le 27 juin
Nora Lekkake et Sofiane Saffour, le 18 juillet
Jessica Merlos et Thomas Meseguer, le 29 août
Michèle Bastide et Guido Mereu, le 5 septembre
Estelle François et Christophe Ferret, le 5 septembre

Décès

Roger Puig, le 30 juin
Evelyne, Carole Dumas née Kubiak, le 9 juillet
Rolland, Edgard Ruiz, le 16 juillet
Christian, François Duprat, le 26 juillet
André, Fernand, Adolphe Dufresne, le 9 août
Jean François Barbusse, le 7 septembre
Patrick, Claude, Jean-François Bancion, le 26 septembre
Catherine, Louise Labrousse née Humbert, le 24 octobre
Thierry, Robert Victoor, le 29 octobre
Denis Jamin, le 3 novembre
Jean-Paul Barry, le 24 octobre

TRIBUNE LIBRE

A situation exceptionnelle, mesures et décisions exceptionnelles. Parmi celles-ci, l'annulation de la fête votive (à l'exception des courses) et de la course pédestre plus récemment. Si pour la première jeunes et moins jeunes aient regretté que des animations « de substitution » n'aient pas été proposées, on peut entendre que la seconde passe son tour cette année. Car, en cette période de crise sanitaire qui perdure, il nous semble évident que la protection de nos concitoyens soit la priorité.
La vie associative et culturelle est elle aussi mise entre parenthèses par la force des choses.
Enfin, parmi les dommages collatéraux engendrés par l'épidémie, une crise économique est infligée aux uns et aux autres et, comme nous l'avions initié à la fin du mandat précédent, il nous apparaît essentiel de soutenir nos artisans et commerçants locaux.
Pour toutes ces raisons, nous resterons vigilants quant aux mesures prises et solidaires des actions menées par la municipalité.
Prenez soin de votre santé et de celle de vos proches.

Marie-Pierre Lavergne-Albaric
Lionel Jourdan
Santiago Condé

AGENDA

NOVEMBRE 2020

Samedi 21
Vide-commodes d'Arlésiennes organisé par l'association pour la sauvegarde de l'église, salle Vincent Scotto, de 9 h à 18h.

Lundi 23
Lancement de l'opération «Illuminons ensemble Saint-Laurent 2020»

Du 27 novembre au 19 décembre
Centre du Scamandre «l'envol des grues» à l'aube. Découvrez l'intimité d'un espace naturel préservé, visite guidée sur réservation au 04 66 73 52 05

DECEMBRE 2020

Vendredi 4 - le matin sur le marché
Le comité consultatif vie associative, sport et animation jeunesse et le CCAS organisent une vente de tartes sucrées ou salées.
L'intégralité des fonds collectés sera reversée à l'AFM Téléthon.
Si vous souhaitez vous associer au projet par la préparation de tartes sucrées ou salées ou par votre présence pour tenir le stand du marché, merci de nous le faire savoir dès que possible :
communication@mairiesldaigouze.fr
Pour déposer vos tartes, une permanence aura lieu le jeudi 3 décembre de 18h à 19h, salle du conseil municipal, ou le jour même sur le marché.

Samedi 5
- Marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans saint-laurentais, sur la place de 10h à 17h.
À 11 h : roussataïo de la manade Fourmaud.
- Ouverture du «Cinéma intergénérationnel» avec la projection du 1er film de la saison cinématographique de Saint-Laurent d'Aigouze, organisé par la commission culture, sur le thème de Noël, à 17h30, salle V. Scotto.

Mercredi 9
Noël des enfants : «Sur les toits», ateliers, contes, spectacle organisés par la communauté de communes Terre de Camargue, de 10h à 18h, à la médiathèque André Chamson à Aigues Mortes.

JANVIER 2021

Vendredi 1er
Concert du nouvel An à Saint-Laurent d'Aigouze, organisé par la commission culture, tourisme, valorisation du patrimoine et des traditions, avec Raphaël Stéfanica et ses amis à 18h00, salle V. Scotto.

Mercredi 13
Collecte de Sang organisée par l'association Je donne mon sang à St-Laurent, de 14h à 19h30, salle Vincent Scotto.

Samedi 16
Présentation des vœux du maire et du conseil municipal à la population, à 11h salle Vincent Scotto.

Samedi 30
Soirée chantante organisée par les Mankpad'R à 19h, salle Vincent Scotto.

FEVRIER 2021

Vendredi 5
Conférence organisée par «Les peintres en liberté». Le thème et les informations complémentaires seront communiqués ultérieurement.



Agenda transmis sous toute réserve de modification ou d'annulation

Saint-Laurent d'Aigouze

ville-saint-laurent-daigouze.fr

J'❤ MES COMMERCES ET ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

Je les soutiens !